

Inspection
éducation nationale
circonscription de Vélizy-
Villacoublay



Ecole Élémentaire des Loges en Josas
3 rue des Haies
78350 Les Loges en Josas
01 39 56 44 67
0780290s@ac-versailles.fr

Procès Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole
2ème trimestre en date du 12 mars 2015

Education Nationale	Elèves délégués :	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directrice Mme Brucker Enseignants : Mmes Charré, Clément, Reibell, Girard, M Tétaz. DDEN : Mme Drevon Absente excusée : Inspectrice de l'EN : Mme Sarmiento-Cabana	Maxime et Victoria	Présentes : <u>Titulaires :</u> Mmes Hourou, Savouré, Peyrot des Gachons <u>Suppléantes :</u> Mmes Bernardo et Metzke	Mme Conroy, adjointe au maire Mme Moustamsik, conseillère municipale

Désignation du secrétaire de séance : Mme Charré

La séance débute à 18h35

Intervention des élèves délégués

Classes:

- Les élèves de CE1 et CM1 remercient Michel ROCTON et la mairie pour l'installation des crochets aux tables.
- Les élèves remercient les enseignantes pour le roller, les crêpes et les rencontres sportives.
- Les élèves de CM1 souhaiteraient faire plus d'exposés et pouvoir choisir leur thème.
- Les élèves de CE1 souhaiteraient que le TNI de leur classe soit réparé.

Réponse du conseil d'école :

Les CM1 feront un autre exposé d'ici à la fin de l'année.

Concernant le TNI des CE1, la réparation est à l'étude. Elle coûterait 600€ pour une garantie de 3 mois. La municipalité envisage donc de remplacer le vidéoprojecteur plutôt que de le réparer.

Cour

- Avoir des cerceaux ;
- Les CM1 n'entendent pas bien la sonnerie ;
- Il ne faut pas jouer à côté des vélos et des trottinettes ;
- Refaire les marquages au sol des jeux de cour et des lignes des classes ;
- Avoir des cordes à sauter ;
- Problèmes des ballons chez le voisin : mettre en place un responsable chargé d'aller chercher les ballons une fois par semaine OU rehausser la clôture ;
- Nettoyer les buts et les paniers de baskets ;
- Mettre plus de végétation ;
- Repeindre les bancs ;
- Mettre en place des activités sur le temps du midi ;
- Problème du foot :

Les CM2 monopolisent le ballon, décident de qui peut jouer et dans quelle équipe.

Les enfants veulent donc que l'on remette les créneaux :

un créneau CP/CE1, un créneau CE2, un créneau CM1/ CM2

→ Serait-il possible de mettre des créneaux sur le temps du midi ?

3 créneaux de 20mn ?

Le conseil des écoliers a décidé que si un enfant ne respectait pas un créneau, il serait exclu du terrain pour une journée.

Les enfants dont c'est le tour peuvent décider si d'autres enfants peuvent jouer ou non.

Réponse du conseil d'école :

Des cerceaux seront proposés. Concernant la sonnerie, le problème vient du fait qu'il n'y a pas de hauts parleurs dans le bâtiment des CM1 et CE2/CM2.

Les cordes à sauter restent interdites car certains enfants les utilisent pour pratiquer des jeux dangereux.

La règle pour les ballons envoyés chez le voisin reste la suivante : celui qui l'envoie va le chercher hors temps scolaire, avec ses parents.

Les bancs seront repeints dès que le planning de Michel ROCTON le lui permettra.

Des activités seront mises en place sur le temps méridien si le centre de loisirs est créé.

Concernant les créneaux de foot, seuls les enfants dont c'est le tour pourront jouer, afin d'éviter les conflits.

Cantine :

- Merci pour les repas meilleurs ;
- Merci pour les ballons jusqu'à 13h20 ;
- Certains enfants veulent plus de légumes et plus de fruits ;
- Avoir un plat adapté au nombre d'enfants de la table ;
- Avoir plus de fromages différents ;

- Changer de cloche pour sonner le 2^{ème} service (une plus puissante) ;
- Mettre en place un self pour tous les plats ;
- Avoir deux fois du dessert ;
- Changer la disposition des tables ;
- Avoir le choix du pain (baguette ou campagne) ;
- Certains enfants jettent la nourriture ;
- Avoir plus de ballons dans la cour ;
- Changer l'eau des carafes entre les services ;
- Remettre les menus dans les classes ;

Réponse du conseil d'école :

Concernant les fruits et les desserts, un plateau est déjà à disposition des enfants. Il y a autant de fruits et de portions de desserts que d'enfants inscrits, pour limiter le gaspillage.

La quantité de nourriture dans les plats est adaptée au nombre d'enfants de la table.

La SOGERES sera questionnée concernant la possibilité de varier les fromages et d'avoir le choix entre baguette et pain de campagne.

La cantine n'est pas assez grande pour qu'un self complet soit mis en place.

La disposition des tables sera étudiée.

Les enfants ont déjà de nombreux ballons. Certains sont sur les toits ou dans les arbres.

Pour l'eau des carafes, le conseil d'école propose que les CM2 soient chargés de la changer entre les services.

Les menus sont disponibles sur le site de la mairie. L'école pourrait aussi les mettre sur son site Internet et dans les classes.

Toilettes

- Respecter le matériel ;
- Merci pour les brosses dans les toilettes ;
- Ne pas ouvrir les portes quand c'est occupé (ne pas forcer les verrous) ;
- Ne pas nettoyer les petites voitures dans les lavabos ;
- Chez les filles : remettre la grille du radiateur.

Réponse du conseil d'école :

La grille du radiateur a été remise mais est légèrement tordue. Il ne faut pas la secouer !

Ecole

- Repeindre l'école ;
- Ne pas faire deux fois la même chose en TAP (ex : peinture sur deux périodes) ;

Réponse du conseil d'école :

La question des TAP sera transmise à Marie Philippe. Concernant le ravalement de l'école, ce ne sera pas fait dans les années à venir !

Temps périscolaires

Garderie du matin

Il est rappelé que les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la classe rouge, y compris en élémentaire. Seule la famille pourra être tenue responsable si un enfant n'arrive pas jusqu'à la salle de garderie.

Garderie du soir

Il est rappelé que la garderie **ferme** à 18h30. Il faut donc arriver **avant** pour être parti à cette heure-là. Le conseil propose qu'un courrier nominatif soit envoyé aux familles retardataires, qui sont peu nombreuses mais dont les retards sont réguliers.

Cantine

Les dames de cantine n'ont pas de moyens pour faire respecter le cadre. Les enfants réclament ces moyens. Il faudrait mettre en place des sanctions en cas de non-respect. Les employées municipales rappellent à l'ordre mais ne vont pas plus loin, cela n'a donc que peu d'effets sur certains enfants.

Si le centre de loisirs est créé, il y aura plus d'animateurs, les enfants seront plus occupés. Il y aura donc moins de problèmes.

Centre de loisirs

Le projet a été présenté aux directrices d'école en janvier.

La mairie envisage de l'ouvrir une semaine sur deux pendant les petites vacances ainsi que le mercredi.

La municipalité a reçu de bons retours des parents (111 questionnaires revenus sur 150 distribués).

Si le projet est approuvé par le conseil municipal¹, le centre de loisirs sera situé dans la rotonde de l'élémentaire, l'ALGECO, la salle de garderie, la salle de motricité et le dortoir de la maternelle.

Une structure de jeux sera installée dans le jardin de l'élémentaire, ainsi que deux tables de ping-pong. Des tables avec des bancs ainsi que des bancs circulaires autour des arbres sont également prévus.

Le centre sera ouvert pour cinquante enfants maximum (maternelle et élémentaire).

¹ Le conseil municipal a validé la mise en place du centre de loisirs lors de la réunion du 12 mars 2015.

La CAF encourage les communes à créer des centres de loisirs et participe financièrement aux dépenses d'investissement. Il faut cependant faire en sorte que le projet soit viable sur plusieurs années, sans ces aides.

Le conseil d'école félicite et remercie l'équipe municipale pour ce grand projet, long et complexe à mettre en œuvre.

Projet Educatif Territorial

Le comité de pilotage réuni le 29 janvier 2015 a décidé la prolongation du projet éducatif territorial pour l'année scolaire 2015/2016. Les horaires de l'école et des activités périscolaires resteront inchangés.

Un avenant à ce PEdT sera rédigé si le centre de loisirs est créé.

Plan VIGIPIRATE

Le plan VIGIPIRATE est toujours au niveau maximum « Alerte Attentat ». En conséquence, les places de parkings situées devant les écoles et la crèche restent inaccessibles.

Les sorties scolaires sur Paris ainsi que l'utilisation du RER ou du train sont interdites jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les autres sorties sont soumises à l'autorisation du Directeur Académique, à l'exception des déplacements dans la circonscription.

Deux classes avaient ainsi pour projet de se rendre au musée PICASSO. Cette sortie a dû être annulée.

Travaux

Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- installation de crochets aux tables des classes de CE1 et CM1 ;

Travaux envisagés :

- réaménagement de la rotonde pour accueillir le futur centre de loisirs ;
- réaménagement de l'ALGECO en deux pièces : une bibliothèque et une salle d'activités ;
- installation de bancs autour des arbres ?

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le bon entretien des locaux.

Règlement intérieur

Suite à la publication d'un nouveau règlement départemental, l'équipe enseignante a rédigé un nouveau règlement intérieur. Celui-ci est relu et discuté, puis proposé au vote du conseil d'école.

Points de discussion :

- la signature du cahier de liaison : les enseignantes vérifient chaque matin la signature du cahier ainsi que la présence éventuelle de mots des parents. Il est attendu que des familles qu'elles fassent de même chaque soir.
- Concernant le maquillage : son interdiction relève d'une volonté de protéger les petites filles d'une sexualisation trop importante. Il faut faire la différence entre se maquiller le weekend pour une occasion ou pour imiter maman et venir à l'école maquillée.
- Concernant les vêtements : il s'agit là encore de protéger les petites filles de tenues trop « sexy », mais aussi de veiller à ce que les enfants n'aient pas de vêtements sales ou déchirés lorsqu'ils arrivent à l'école. Ils sont très actifs et ont besoin d'être à l'aise dans leur tenue tout au long de la journée.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Projet d'école

La circulaire précisant les modalités de rédaction du nouveau projet d'école est parue mercredi 11 mars. Ce nouveau projet sera rédigé par l'équipe enseignante et présenté lors du conseil d'école du 3^{ème} trimestre. Il définira trois objectifs pour les années 2015-2020. Le projet d'école est un outil permettant de cibler trois besoins spécifiques à chaque école. Il permet la mise en œuvre d'actions concrètes ayant pour but l'amélioration des résultats des élèves. Il tient compte des priorités nationales qui sont :

- Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans : les missions de l'école maternelle ;
- Maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école, appropriation des nouveaux programmes et évaluation des acquis des élèves dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Dispositif « Plus de maîtres que de classes » ;
- Mise en place du Conseil école-collège ;
- Laïcité : lutte contre les discriminations, éducation à l'égalité entre les filles et les garçons ;

- Mise en place des dispositifs en faveur de la réussite éducative : rythmes scolaires, activités pédagogiques complémentaires, nouvelle politique de l'éducation.

Il sera donc écrit en lien avec le Projet Educatif Territorial et comportera un volet sur l'Education à la citoyenneté. Il devra être rédigé pour la fin de l'année scolaire.

Site Internet de l'école

L'école dispose désormais d'un site Internet, hébergé par le rectorat de l'Académie de Versailles.

Ce site a pour vocation de donner des informations aux futurs et actuels parents d'élèves sur le fonctionnement de l'école et sur les événements importants.

Les membres du conseil d'école donnent leur accord à la directrice pour que leurs noms soient cités dans les comptes-rendus. Seuls les noms de familles seront indiqués.

Séjour au Futuroscope

Une réunion d'information pour les parents a eu lieu le vendredi 6 mars. Les documents sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Il a été très difficile de valider la participation d'une infirmière du centre des côtes. Cela engendre un surcoût de 150€ pour la coopérative, dû à l'obligation de prendre un adulte supplémentaire. Ce surcoût sera financé par les opérations bulbes et Zumba qui ont très bien fonctionné.

Dernières opérations de l'OCCE

Au 27/02/2015, le solde du compte est de 8443.33€

Recettes :

- Bénéfices des bulbes : 627€
- Bénéfices des photos individuelles : 610€
- Participation des parents au Futuroscope : 4790€
- Bénéfices du stage de Zumba : 492€
- Subvention de la marie pour le Futuroscope : 1424€
- Don de particulier : 30€

Dépenses :

- achat de matériel divers : 30€ ;
- Investissement bulbes : 375€
- don de 128€25 à la caisse des écoles pour compléter l'acompte ;
- Dépenses Soirée « Portes Ouvertes : 10€
- Paiement Car Futuroscope : 2770€
- Paiement du photographe pour les photos individuelles : 1131.65€
- Solde Futuroscope : 5937€

Sorties et activités

Les sorties sont très limitées suite au plan VIGIPIRATE.

Toute l'école pourra observer l'éclipse solaire du vendredi 20/03 à 10h30. Des lunettes spéciales ont été commandées pour l'occasion. Elles coûtent 2€ par enfant et sont financées par les coopératives de classe.

Les CM1 iront visiter une exposition sur le Moyen Age à l'Onde à Vélizy le 31 mars.

Les CM2 visiteront le collège Martin Luther King le mardi 5 mai.

Les CE1 iront à Tecamah le 7 mai pour découvrir le cycle de vie des plantes.

Toute l'école se rendra au Futuroscope du 9 au 10 avril 2015.

Événements festifs de fin d'année

Voici les projets actuels :

CP/CE2 : théâtre

CE1 : conte musical ;

CM1 : théâtre ; CE2/CM2 : spectacle de rollers français/anglais

Les parents d'élèves envisagent d'organiser une fête d'école suite au spectacle. La date envisagée est le 26/06. Cette date sera confirmée ultérieurement.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 9 juin 2015.

La séance est levée à 20h22

Signature du secrétaire de Séance :

Mme Charré



Signature de la présidente du
Conseil d'Ecole :

Mme Brucker

